

Île-de-France, Yvelines
Chambourcy
allée Frédéric Passy

Maison de villégiature dite Désert de Retz

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002341

Date de l'enquête initiale : 2024

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature villégiature en Île-de-France

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA00087398

Désignation

Dénomination : demeure

Précision sur la dénomination : maison de plaisance ; maison de villégiature

Appellation : Désert de Retz

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 1820, C, 20 ; 2025, OC, 20

Historique

Déjà à l'époque de sa construction, le Désert de Retz suscitait l'admiration de ses contemporains, comme le rapporte Jeanne du Barry dans son *Journal* : « Le Désert, quoiqu'à six lieues de Paris, est devenu aujourd'hui l'objet des promenades des amateurs. Mais on n'y entre qu'avec un billet de Monsieur de Monville qui ne le refuse point aux gens honnêtes »[1]. Il est vrai que le lieu est aussi exceptionnel que son auteur et propriétaire, François Racine de Monville (1734-1797). Né dans le milieu de la finance, en 1757 il est grand maître des Eaux et forêts de Normandie mais il revend cette charge en 1764[2]. De fait le personnage a de multiples activités et passions, peu compatibles avec une activité professionnelle. Il brille à la cour comme danseur, il est un excellent archer, mais aussi botaniste, agronome, musicien, compositeur et, pour ce qui nous concerne, passionné d'architecture. De plus, il a hérité en 1761 de 4 millions de livres et de nombreux châteaux. Pour la construction, en 1764, de ses hôtels parisiens, le grand et le petit hôtel de Monville, rue d'Anjou, il s'adresse à l'architecte, Etienne-Louis Boullée (1728-1799), chez qui il trouve peut-être un écho de ses propres fantasmes. Ces hôtels sont détruits mais connus par des descriptions de contemporains, notamment la pièce la plus remarquable, le grand *salon à la turque*[3].

C'est à Chambourcy que Monville peut laisser libre cours à son imagination. En 1774, il y acquiert un domaine avec une ferme et ses dépendances. Il engage un élève de l'Académie d'architecture, François Barbier, comme dessinateur pour mettre au propre et réaliser ses fantaisies dans l'aménagement de son *Désert*. Le terme est à la mode depuis la parution en 1761 de *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau[4]. Toutefois cette solitude trouve une autre origine dans la tradition chinoise du « retrait du lettré hors du monde » évoquée par Claude-Henri Watelet dans son *Essai sur les jardins*[5].

La publication en 1785 de la *Carte générale du Désert* atteste que l'essentiel du projet est réalisé à cette date[6]. Les fabriques sont nombreuses. L'entrée même du domaine, placée alors au sud-ouest, du côté de la forêt de Marly, est dénommée le *rocher* : une fois franchi le seuil, on se trouve dans une grotte composée d'un amas de pierres[7]. En avançant, on aperçoit à gauche la *pyramide* sous laquelle se trouve une glacière, puis un peu plus loin à droite, le *temple du dieu Pan* qui sert de salon de musique. En 1783, Monville, ajoute une authentique chapelle en ruine à son domaine. Ainsi le cheminement vers la *colonne détruite* est à la fois chronologique et géographique : les origines, l'Egypte, la Grèce et le Moyen Âge. Sur l'*Île du bonheur* une tente « en manière siamoise » sert de salle d'armes. Les nombreuses autres fabriques, *temple du repos*, *ermitage*, *obélisque*, *tombeau* ont disparu. Parmi les premières, inspirée de l'ouvrage de William Chambers, architecte britannique ayant fait ses études en France[8], la *maison chinoise*, qui s'est effondrée

en 1967[9], se trouvait un peu à l'écart, à l'est, dans une partie alors légèrement boisée. Monville s'y installe en 1778 car c'est une véritable habitation, à la différence des pagodes ou kiosques qui sont érigés à la même époque[10]. C'était un chef d'œuvre de charpenterie, entièrement en bois de teck. Les panneaux sculptés de motifs géométriques de la façade, leurs couleurs vives, les cartouches à idéogrammes, les poteaux en bambou, la forme du toit en doucine renversée et les ardoises en écailles de poisson étaient autant d'éléments qui évoquaient l'Empire du Levant. De plus des lanternes de verre et des cheminées en forme de vases de Chine accentuaient la référence. Malgré sa petite taille, la maison comportait toutes les pièces nécessaires à son occupant : vestibule, antichambre, office, cabinet et salon à alcôve au rez-de-chaussée, et à l'étage salon de lecture avec une alcôve, bureau et grande bibliothèque. Le décor en était sobre : papier peint blanc à motif floral et toile de Jouy[11].

La *colonne détruite*, « étrange colonne toscane, qui naquit tronquée et le crâne en biseau »[12], selon les propos enchantés de Colette qui visita en 1950 le domaine en ruine, est une réalisation complètement excentrique. Monville s'y installe en 1782. L'édifice n'est pas d'une grande habitabilité : son diamètre de 48 pieds lui donne une surface de 167 m² par niveau[13].

Comme toute maison de plaisance d'importance, le Désert disposait d'une laiterie, d'une métairie et de serres. Monville qui était aussi passionné de botanique avait pris soin de commander en 1777-1778 aux serres royales de très nombreuses plantes exotiques. Les plus importantes seront réquisitionnées en 1794 et retourneront à Versailles[14].

Cette réalisation tout à fait exceptionnelle a suscité des réactions contradictoires. À son habitude, Blaikie, le jardinier écossais, est très critique : « La totalité du parc était un labyrinthe d'allées assez étroites, sans former beaucoup de paysages assez agréables. [...] Tout y est petit, compliqué et trop proche ». Mais il est plus admiratif de la *maison chinoise* et de la *colonne détruite*. Lorsque Monville, inquiet de la tournure que prennent les événements en 1792, décide de vendre son domaine[15], il trouve en Lewis Disney Flitche, gentilhomme anglais, un amateur enthousiaste qui lui rachète aussi la plus grande partie de son mobilier. Mais en 1793 le nouveau propriétaire doit quitter la France et ses biens sont confisqués. Sa passion pour le Désert est si forte qu'il le rachète en 1816, une fois la Restauration bien installée[16]. Le Désert sera vendu par ses héritiers en 1827. Plus tard, en 1856, le domaine est acquis et restauré par l'économiste Frédéric Passy et il reste dans la même famille jusqu'en 1936[17]. La société fermière de Joyenval y voit une opportunité foncière mais ne s'intéresse pas aux bâtiments, qui périssent. La colonne est fendue de haut en bas et risque de s'effondrer[18]. Des travaux de restauration sont financés par l'Etat à partir de 1973, puis par des mécènes et le Conseil général des Yvelines. La société civile du Désert de Retz est créée en 1984 pour sauver le domaine[19]. Elle permet une première ouverture au public[20]. La colonne détruite est restaurée à l'identique ; les fenêtres ouvertes ultérieurement pour éclairer le dernier étage sont supprimées[21] et les fausses fissures rétablies.

En 2007 la commune de Chambourcy devient propriétaire du Désert de Retz qui est à nouveau restauré et ouvert au public à partir de 2009.

[1] Cité par Julien Cendres, Chloé Radiguet, *Le Désert de Retz, Paysage choisi*, Paris, Ed. de l'Eclat, 2009, p. 35.

[2] *Ibidem*, p. 23-26.

[3] Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, Paris, Hardouin et Gattey, 1787, T. I, p. 90.

[4] Alexandre de Laborde, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, Paris, Delance, 1808, p. 149.

[5] Janine Barrier, Monique Mosser, Che Bing Chiu, *Aux jardins de Cathay. L'imaginaire anglo-chinois en Occident*, Besançon, Les Editions de l'imprimeur, 2004, p. 115.

[6] François Racine de Monville, *Carte générale du désert de Retz*, Paris, G.L. Le Rouge, 1785, Estampe. Gallica.bnf.fr/

[7] Cendres, Radiguet, *op.cit.*, p. 49.

[8] William Chambers, *Desseins des édifices, meubles, habits machines et ustenciles des Chinois*, Paris, Le Rouge, 1776. Première publication en anglais en 1757.

[9] Cendres, Radiguet, *op.cit.*, p. 119.

[10] Pagode de Chanteloup (1775) kiosques de Bagatelle (1777), de la Folie Sainte-James, de Cassan

[11] Cendres, Radiguet, *op.cit.*, p. 50-51.

[12] Colette, *En pays connu*, 1950, cité par Cendres, Radiguet, p. 98.

[13] Loin derrière les 415 m² de la Folie Saint-James.

[14] Cendres, Radiguet, *op.cit.*, p. 80.

[15] Il anticipe une éventuelle immigration. Etant très proche de Philippe-Egalité, il devient suspect pendant la Terreur et est arrêté. Libéré en 1794, il meurt d'une gangrène en 1797.

[16] Cendres, Radiguet, *op.cit.*, p. 85.

[17] *Ibidem*, p. 97.

[18] *Ibidem*, p. 121.

[19] *Ibidem*, p. 126.

[20] <http://www.ledesertderetz.fr/le-desert-de-retz/historique>.

[21] On les voit sur le cliché AP55R01672 de 1955 de la base pop.culture.fr.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle

Dates :

Auteur(s) de l'oeuvre : François Nicolas Henri Racine du Jonquoy, sieur de Monville (auteur commanditaire, attribution par source), François Barbier

Description

La colonne détruite :

La colonne repose sur un soubassement de pierre et une large base. L'idée de la ruine est suggérée par l'irrégularité des parties hautes et par les fausses fissures. L'enduit imite des lits réguliers de pierre. La base de la colonne comprend, sur deux étages, les cuisines et autres pièces de service. Le rez-de-chaussée est conçu dans la tradition des maisons de plaisance : vestibule, salon, salle à manger et une chambre à coucher à alcôve avec ses *lieux* et son cabinet de toilette. Les pièces sont de forme ovale, semi-circulaire ou à pans coupés. Tout autour de l'escalier central hélicoïdal, les espaces en recoin sont aménagés pour le service de la table. Le décor est simple : les murs recouverts de toile de Jouy ou de papier peint. Le premier étage compte, à partir d'une antichambre commune, deux appartements avec salon et chambre à coucher qui communiquent chacune à un laboratoire. Leurs formes sont très variées : circulaire, ovale, carrée, polygonale. Selon le plan publié par Le Rouge, le deuxième étage était similaire[1]. Mais si l'on en croit le plan de Krafft, au deuxième étage, on avait deux grandes pièces ovales abritant la salle de billard et le garde meuble, une chambre à coucher, ainsi que de nombreuses garde-robes distribuées autour de la cage d'escalier circulaire[2]. L'étage de comble, enfin, sous le toit prenait jour à travers les fissures et se composait de deux chambres de garçons et d'un grand atelier.

[1] François Racine de Monville, *Deux plans de la colonne ruinée. Plan et distribution du premier et deuxième étage*, Paris, G.L. Le Rouge, 1785, Estampe. Gallica.bnf.fr/

[2] Krafft, *Recueil d'architecture...*, Nelle édition, 1829, planche 63.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : moellon, enduit d'imitation ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : bitume, plomb en couverture, verre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 3 étages carrés

Type(s) de couverture : verrière, dôme circulaire

Escaliers : escalier intérieur : escalier en vis, escalier en vis avec jour, en charpente

Statut, intérêt et protection

Protections : classé MH, 1941/04/09

Domaine dit Désert de Retz avec les divers bâtiments disséminés dans le parc : classement par décret du 9 avril 1941

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Chambourcy « est situé à mi-pente, près la petite route de Mantes à Paris, et peu éloigné de la forêt de Saint-Germain. Le domaine de Retz, dit le Désert, contigu à la forêt de Marly, est l'une des habitations écartées du village : il renferme dans une enceinte de 80 arpens une tour tronquée d'une solidité à toute épreuve, dont la distribution très singulière a été faite, vers l'an 1780, par M. Demonville. On y voit un pavillon chinois, diverses fabriques et de belles eaux » (Oudiette, *Dictionnaire topographique*, 1821).

Références documentaires

Bibliographie

- **William Chambers, Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois, Londres, 1757**
William Chambers, *Desseins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois*, Londres, 1757
- **Luc-Vincent Thiéry, Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, Paris, Hardouin et Gattey, 1787**
Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, Paris, Hardouin et Gattey, 1787
Bibliothèque nationale de France, Paris : 8-LK7-6035

- **Alexandre de Laborde, Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux, Paris, Delance, 1808**
Alexandre de Laborde, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, Paris, Delance, 1808
Bibliothèque nationale de France, Paris : V-5225
- **Recueil d'architecture civile contenant les plans, coupes et élévations des châteaux, maisons de campagne et habitations rurales...**
KRAFFT, Jean-Charles, RANSONNETTE, Nicolas. *Recueil d'architecture civile contenant les plans, coupes et élévations des châteaux, maisons de campagne et habitations rurales....* Paris, Bance aîné, imprimerie de Crapelet, 1812-1829.
Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, Paris : HA-81-FOL
- **Colette, En pays connu, Paris, Le Fleuron, Flammarion, 1950**
Colette, *En pays connu*, Paris, Le Fleuron, Flammarion, 1950
Bibliothèque nationale de France, Paris : 8-Z-30645
- **Janine Barrier, Monique Mosser, Che Bing Chiu, Aux jardins de Cathay. L'imaginaire anglo-chinois en Occident, Besançon, Les Editions de l'imprimeur, 2004**
Janine Barrier, Monique Mosser, Che Bing Chiu, *Aux jardins de Cathay. L'imaginaire anglo-chinois en Occident*, Besançon, Les Editions de l'imprimeur, 2004
Bibliothèque nationale de France, Paris : 2004-188711
- **Julien Cendres, Chloé Radiguet, Le Désert de Retz, Paysage choisi, Paris, Ed. de l'Eclat, 2009**
Julien Cendres, Chloé Radiguet, *Le Désert de Retz, Paysage choisi*, Paris, Ed. de l'Eclat, 2009
Bibliothèque nationale de France, Paris : 2009-245184
- **Roselyne Bussière, Marianne Métais, et alii, Châteaux, villas et folies, Villégiature en Ile-de-France, Région Île-de-France, Lieux Dits Editions, 2024**
Roselyne Bussière, Marianne Métais, et alii, *Châteaux, villas et folies, Villégiature en Ile-de-France*, Région Île-de-France, Lieux Dits Editions, 2024
Région Île-de-France, Service Patrimoine et Inventaire, Saint-Ouen-sur-Seine

Illustrations



La tour détruite se dresse sur un soubassement en pierre de taille de deux niveaux.
IVR11_20207800118NUC4A



Vue générale depuis l'angle nord-ouest.
Phot. Kruszyk Laurent



Côté sud-est.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800215NUC4A

IVR11_20247800217NUC4A



Vue générale du côté sud-ouest.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800214NUC4A



Détail du côté sud. Le mur
du soubassement forme un
carré, sur lequel est posé le
socle circulaire de la colonne.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800219NUC4A



Détail du mur de soubassement.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800220NUC4A



Détail d'une porte-fenêtre côté nord.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800221NUC4A



L'entrée principale, côté nord-est.
Elle ouvre sur le vestibule
et l'escalier qui monte de fond.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800222NUC4A



Le vestibule dessert l'unique escalier
et les salons du rez-de-chaussée.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800223NUC4A



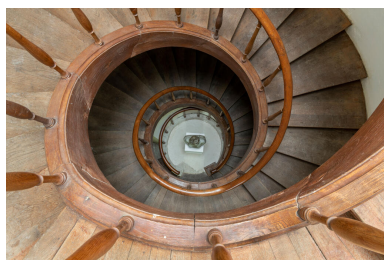
Départ de l'escalier au rez-de-chaussée. Il devait desservir l'ensemble des niveaux.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800224NUC4A



L'escalier en charpente est pourvu d'une rampe d'appui à balustres étirés, très raffinés dans leur simplicité.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800225NUC4A



L'escalier à vis central est éclairé par une verrière sommitale en dôme. Elle est protégée par un second toit en pavillon, de verre également.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800227NUC4A



L'escalier à vis central, en plongé. D'une grande simplicité dans son traitement, il correspond bien à la typologie des maisons de campagne.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800226NUC4A



Fenêtre du deuxième étage carré. L'ouverture extérieure est ovale, les battants lui sont adaptés.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800229NUC4A



Ruines du petit autel.
IVR11_20207800114NUC4A



Ruines de la chaumière.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800207NUC4A



Le temple du repos.
IVR11_20207800129NUC4A



La tente tartare sur l'ancienne île du bonheur.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800180NUC4A



La tente tartare, en tôle
peinte, refaite à l'identique.
IVR11_20207800096NUC4A



Tente tartare vue de trois-quarts.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800183NUC4A



Le théâtre.
IVR11_20207800107NUC4A



Ruines du théâtre découvert.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800194NUC4A



La pyramide glacière.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800204NUC4A



La pyramide glacière
vue de trois-quarts.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800203NUC4A



Façade antérieure du
temple au dieu Pan.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800208NUC4A



Vue latérale du temple au dieu Pan
dont seule la façade antérieure,
qui fait face à la colonne, a
l'aspect d'un temple antique.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800209NUC4A



Vue sur la colonne détruite
depuis le temple au dieu Pan.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800211NUC4A



L'église gothique ruinée.
IVR11_20207800128NUC4A



L'accès au souterrain.
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800230NUC4A



Fragment de lambris du pavillon chinois (détruit).
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20247800228NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude de la villégiature en Île-de-France (IA95000621)

La villégiature en Île-de-France, XVIIIe-XXe siècles (IA91001085)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière, Marianne Métais, Laura Plessis

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



La tour détruite se dresse sur un soubassement en pierre de taille de deux niveaux.

IVR11_20207800118NUC4A

Date de prise de vue : 2006

(c) Sandrine Expilly, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale depuis l'angle nord-ouest.

IVR11_20247800217NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté sud-est.

IVR11_20247800215NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du côté sud-ouest.

IVR11_20247800214NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du côté sud. Le mur du soubassement forme un carré, sur lequel est posé le socle circulaire de la colonne.

IVR11_20247800219NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du mur de soubassement.

IVR11_20247800220NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une porte-fenêtre côté nord.

IVR11_20247800221NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée principale, côté nord-est. Elle ouvre sur le vestibule et l'escalier qui monte de fond.

IVR11_20247800222NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le vestibule dessert l'unique escalier et les salons du rez-de-chaussée.

IVR11_20247800223NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Départ de l'escalier au rez-de-chaussée. Il devait desservir l'ensemble des niveaux.

IVR11_20247800224NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier en charpente est pourvu d'une rampe d'appui à balustres étirés, très raffinés dans leur simplicité.

IVR11_20247800225NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier à vis central est éclairé par une verrière sommitale en dôme. Elle est protégée par un second toit en pavillon, de verre également.

IVR11_20247800227NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier à vis central, en plongé. D'une grande simplicité dans son traitement, il correspond bien à la typologie des maisons de campagne.

IVR11_20247800226NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Fenêtre du deuxième étage carré. L'ouverture extérieure est ovale, les battants lui sont adaptés.

IVR11_20247800229NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ruines du petit autel.

IVR11_20207800114NUC4A

Date de prise de vue : 2006

(c) Sandrine Expilly, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ruines de la chaumière.

IVR11_20247800207NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le temple du repos.

IVR11_20207800129NUC4A

Date de prise de vue : 2006

(c) Sandrine Expilly, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La tente tartare sur l'ancienne île du bonheur.

IVR11_20247800180NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La tente tartare, en tôle peinte, refaite à l'identique.

IVR11_20207800096NUC4A

Date de prise de vue : 2006

(c) Sandrine Expilly, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Tente tartare vue de trois-quarts.

IVR11_20247800183NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le théâtre.

IVR11_20207800107NUC4A

Date de prise de vue : 2006

(c) Sandrine Expilly, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ruines du théâtre découvert.

IVR11_20247800194NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La pyramide glacière.

IVR11_20247800204NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La pyramide glacière vue de trois-quarts.

IVR11_20247800203NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade antérieure du temple au dieu Pan.

IVR11_20247800208NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue latérale du temple au dieu Pan dont seule la façade antérieure, qui fait face à la colonne, a l'aspect d'un temple antique.

IVR11_20247800209NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur la colonne détruite depuis le temple au dieu Pan.

IVR11_20247800211NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'église gothique ruinée.

IVR11_20207800128NUC4A

Date de prise de vue : 2006

(c) Sandrine Expilly, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'accès au souterrain.

IVR11_20247800230NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Fragment de lambris du pavillon chinois (détruit).

IVR11_20247800228NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2024

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation